

## **Communiqué : Paris le 30 mars 2022 : Ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de la Société visant à restructurer sa dette vis-à-vis de son principal créancier**

Au cours des cinq dernières années, la Société a traversé de nombreux événements défavorables qui ont marqué l'industrie du tourisme en France et à Paris (désintermédiation de la distribution hôtelière, attentats 2015, attentats 2016, gilets jaunes, grèves, crise sanitaire du Covid et enfin guerre en Ukraine).

Pour refinancer son endettement la Société a emprunté en 2016 et 2018, à des taux d'intérêts très importants, une somme totale de 77 878 935 € auprès de ColCity, une structure ad hoc du fonds de dette américain Colony Capital.

Il était initialement prévu que ce prêt devait être refinancé par un emprunt bancaire classique aux conditions plus souples et moins coûteuses, que la Société a sollicité en 2020.

Cependant, la crise sanitaire du Covid a mis un terme au roadshow de refinancement qui s'annonçait pourtant prometteur au vu des premières propositions commerciales reçues avant mars 2020.

Au cours du second semestre 2021, le fonds de dette Colony Capital a cédé la créance qu'elle détient à l'encontre de la Société au profit du fonds californien Fortress Credit Advisors LLC, hedge fund.



Consécutivement à cette cession, le Groupe Machefert a observé un durcissement des conditions de remboursement de sa dette.

Pour cette raison, le 18 mars 2022, le Conseil d'administration a décidé de solliciter l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au bénéfice de la Société, lui permettant de renégocier les conditions de restructuration de sa dette envers son principal créancier.

Cette stratégie prudente s'avère d'autant plus indiquée, du fait des conséquences économiques pour les moins imprévisibles liées à la guerre en Ukraine et, notamment les répercussions sur le tourisme en France.

Cette protection conférée par la loi, qui vise uniquement la renégociation avec son principal créancier, n'altère en rien la bonne conduite des opérations de la Société.

Cette procédure va en effet permettre à la Société de pérenniser son activité, de recréer de la rentabilité sur ses opérations en période de convalescence, tout en préservant ses emplois.

De ce fait, la Société reprendra le contrôle de son business plan dont la trajectoire se confirme mois après mois par les performances opérationnelles du Groupe de manière à réaliser le plan triennal « Réputation » initié en janvier 2022.


La société Les Hotels de Paris est un opérateur hôtelier indépendant sur le marché parisien, à Saint Tropez et à Marrakech avec un parc de 20 établissements dont 18 à Paris. Des hôtels conceptuels design, des Villas ( 4\* ou équivalent ) et des Pavillons (3\* ou équivalent) répartis sur l'ensemble de la capitale, à proximité des principaux lieux touristiques et centres de congrès. Hôtels baroques, contemporains, années folles ou Belle-Epoque, les 20 hôtels du Groupe racontent, chacun à leur manière, l'histoire vivante et secrète du lieu dans lequel ils sont implantés.


L'ensemble totalise 1 000 chambres qui accueille près de 450 000 clients par an. Les Hotels de Paris est majoritairement propriétaire de son patrimoine immobilier. De la création du concept à la gestion hôtelière, le Groupe assure la maîtrise complète de ses produits et fait ainsi la différence sur le marché de l'hôtellerie des loisirs et du tourisme.

Relation investisseurs

**Kevin MACHEFERT**

5 rue des Arquesbusiers  
75003 Paris

 +33 (0) 1 55 73 75 75

 +33 (0) 1 55 73 75 75  
[www.leshotelsdeparis.com](http://www.leshotelsdeparis.com)

ISIN FR 0004165801 - HDP

Euroclear 7883  
Bloomberg HP FP  
Reuters HDP, PA